

N° 7515. CONVENTION UNIQUE SUR LES STUPÉFIANTS DE 1961. FAITE  
À NEW YORK LE 30 MARS 1961<sup>1</sup>

---

RATIFICATION

*Instrument déposé le :*

30 août 1972

IRAN

(Pour prendre effet le 29 septembre 1972.)

---

---

<sup>1</sup> Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 520, p. 151; pour les faits ultérieurs, voir les références données dans les Index cumulatifs n<sup>os</sup> 7 à 9, ainsi que l'annexe A des volumes 656, 657, 671, 674, 683, 686, 691, 695, 711, 727, 745, 749, 798, 801, 805, 812 et 826.